



CONSEIL COMMUNAL

## Motion

DÉPOSÉ PAR :

TITRE DE LA MOTION

DÉVELOPPEMENT DE LA MOTION

MOTION

J'ai donc l'honneur, au vu de ce qui précède, de demander à la Municipalité de

DATE DE DÉPÔT :

SOUHAIT

- Souhaite une prise en considération immédiate
- Renvoi à une commission pour étude de la recevabilité

SIGNATURE

Chaque membre du Conseil peut exercer son droit d'initiative en déposant une motion, c'est-à-dire en chargeant la Municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou un projet de décision de compétence du Conseil communal. **La motion est contraignante**, dans la mesure où elle a pour effet d'obliger la Municipalité **à présenter l'étude ou le projet de décision demandé**. La Municipalité peut accompagner le projet de décision demandé d'un contre-projet.